

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 27 avril 2021, s'est réuni le 3 mai 2021 à la salle Balavoine, sous la présidence de M. Patrick NICOLE-WILLIAMS, Maire.

Secrétaire de séance : Michel FAYET

PRESENTS : Mmes et MM. P. NICOLE-WILLIAMS, C. GUETAT, C. KOPFERSCHMITT, J. DOS SANTOS, D. PENOT, M. LORiot-CARNIS, Y. TOUYERAS, N. GUSTO, G. GENTHON, M. FAYET, J. GUILLERMINET, C. GAMBIER-ORTIZ, M. GUENNOUN, M. LOMBARD, Z. MAZARI, L. DI SANTO, M. TUNCA, H. KHETTAB, J. GAGET, L. GRONDIN, C. DEBRYE, J.N. SALMON, K. HALLOUL, B. JAN, A.V. MITTENDORFER

Arrivée de R. MESLEM à 17 h 11, arrivée de B. LOUKILI SENHAJI à 17 h 16.

ABSENTS REPRESENTES :

J.C. DURA pouvoir à R. MESLEM

A. CROS pouvoir à L. DI SANTO

A. SAGIROGLU pouvoir à J. N. SALMON

C. DUMOULIN pouvoir à K. HALLOUL

L. NASSISI pouvoir à A.V. MITTENDORFER

ABSENTS EXCUSES : A. VERJUS

DOMAINE	COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS	VOTES
Affaires juridiques	M. le Maire informe le conseil municipal de l'utilisation de sa délégation permanente.	information
	Le conseil municipal approuve le procès-verbal du conseil municipal du 13 mars 2021.	unanimité
	M. le Maire présente l'état annuel des indemnités des élus pour l'année 2020 au conseil municipal.	information
	Le conseil municipal approuve l'adhésion de la commune au groupement de commandes entre la commune, la CAPI et les autres communes membres intéressées, pour la conclusion d'un marché public de service d'assurance construction.	unanimité
	Le conseil municipal approuve l'adhésion de la commune aux groupements de commandes avec la CAF et avec la CPAM pour la réalisation des travaux d'aménagement intérieur du Patio.	unanimité
	Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Auvergne-Rhône-Alpes sur la gestion de la CAPI au cours des exercices 2013 à 2019.	l'assemblée prend acte
	Le conseil municipal approuve le projet de pacte de gouvernance entre la CAPI et les communes du territoire.	28 voix pour et 4 abstentions
Police Municipale	Le conseil municipal autorise Monsieur le maire à signer l'avenant à la convention de partenariat entre la commune de Villefontaine et la commune de Roche pour la mise à disposition d'agents de la police municipale. Il fixe le coût horaire d'un agent de la police municipale à 31.50 €.	unanimité

Informatique	Le conseil municipal approuve la charte d'utilisation des ressources informatiques de Villefontaine.	unanimité
Ressources Humaines	Le conseil municipal approuve la création de 2 postes supplémentaires de policiers municipaux au tableau des effectifs.	unanimité
Economie	Le conseil municipal approuve le contenu de la convention d'objectifs entre la commune de Villefontaine et l'association OSEZ relative à la création d'un espace de coworking et d'un tiers lieu. Il approuve le mécanisme de fixation annuelle de la subvention.	unanimité
	Dans le cadre du règlement d'aide au développement des entreprises du commerce et de l'artisanat avec point de vente, le conseil municipal attribue une subvention de 8 122 € à l'entreprise Lav+, dont 4 061 € au titre de la Commune et 4 061 € au titre du FISAC.	unanimité
	En raison de la crise économique et sanitaire, le conseil municipal approuve l'exonération des loyers du mois d'avril 2021 des commerçants locataires de la commune : SAS Aloui & Co et Madame Nadia Boudoukha.	unanimité
Finances	Dans le cadre de la formation professionnelle en apprentissage de jeunes villards, le conseil municipal autorise le versement d'une contribution financière d'un montant de 195 € à la Maison Familiale et Rurale de Chaumont.	unanimité
	Le Groupement d'Intérêt Public pour la réussite éducative du Nord Isère (GIP) a mis à disposition des enfants des groupes scolaires n°1, 10 et 13, des tablettes numériques. Le conseil municipal attribue une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 845 € au GIP pour l'achat d'équipements de protection pour ces tablettes.	unanimité
Urbanisme	Le conseil municipal décide de maintenir la compétence « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » à la Commune.	unanimité

Le Maire,

Patrick NICOLE-WILLIAMS